

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Les activités de l'association en 2024 ont, pour l'essentiel, prolongé et consolidé celles engagées en 2023. De nombreuses nouvelles pistes de développement ont également été identifiées, notamment à Paris, témoignant de la reconnaissance dont Catharsis commence à bénéficier dans son écosystème professionnel et thématique, notamment grâce à son partenariat stratégique avec l'Institut Michel Serres. En revanche, les nombreuses réponses à des appels d'offres dans les domaines de compétence de l'association n'ont pas été couronnées de succès.

1. PROJET TERRITOIRES D'INNOVATION DE LA BIOVALLÉE DE LA DRÔME

Le projet sur l'« Evaluation du capital naturel et formations des actrices et acteurs à la comptabilité écosystémique à l'échelle de la Vallée de la Drôme », lancé en novembre 2022, s'est poursuivi tout au long de l'année 2024, avec des réalisations importantes sur le terrain.

Toutefois, cette phase du projet a fait émerger des difficultés inhérentes à sa formulation initiale. Pratiques, ces difficultés présentent également un apport important en compréhension des conditions de déploiement territorial d'outils innovants qui exigent des protocoles d'accompagnement et d'appropriation soigneusement élaborés. Désormais, ces protocoles constituent le cœur de l'action de Catharsis.

Au vu des observations et des analyses conduites en 2022-23, une réorientation du travail a été engagée entre mars et juin 2024, à l'initiative de Catharsis puis avec l'aval de l'Association Biovallée, afin de définir de manière beaucoup plus précise, à partir des référentiels de la santé commune, du dialogue territorial et du territoire-école, les conditions dans lesquelles pourrait se réaliser l'appropriation effective par les acteurs du territoire des outils du capital naturel et de la comptabilité écosystémique.

Cette proposition de réorientation, impliquant une révision de la Convention régissant le projet, visait à intégrer les acquis de la phase exploratoire et à réaménager les activités et le calendrier de mise en œuvre pour la période ultérieure. Transmise à l'Association Biovallée en août 2024, la proposition de révision, sous le titre amendé « Contribuer à l'émergence d'un territoire-école pour la santé commune en Biovallée », a fait l'objet, entre septembre et décembre 2024, de différentes concertations.

En relation avec le projet, Catharsis a également conduit en 2024 des actions de cofinancement notamment avec le CEA Tech (Ideas Lab).

Le projet se poursuivra jusqu'en 2025.

2. PRÉFIGURATION D'UN « INSTITUT D'ÉTUDES AVANCÉES » A JINAN EN CHINE

En 2023, Catharsis avait engagé des discussions détaillées en vue de la signature d'un protocole d'accord pour établir à Jinan en Chine un cadre juridique et opérationnel visant à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) par la promotion de formes innovantes et transdisciplinaires de coopération

académique. Cet Institut pressenti répondait à un investissement important dans la transition écologique à Jinan et plus généralement dans la province du Shandong. Et l'ambition de porter un projet de cette envergure marquait une étape importante dans l'engagement de Catharsis envers les ODD et sa volonté de créer des synergies entre les connaissances locales et internationales pour développer des solutions durables et innovantes. Malheureusement, ce partenariat n'a pu se concrétiser en 2024 et son devenir ultérieur est incertain.

3. OPÉRATIONNALISATION A PARIS DU PROJET DE POTAGERS VERTICAUX

Catharsis avait joué un rôle important dans la préparation d'un projet soumis en octobre 2023, dans le cadre du programme New European Bauhaus de la Commission européenne, destiné à porter l'expérimentation des potagers verticaux comme opérateurs de santé commune. Mené par la Ville de Paris, le consortium a permis l'émergence d'un partenariat pérenne entre Catharsis – valorisant son partenariat stratégique avec l'Institut Michel Serres – et les différents acteurs impliqués dans la conception des potagers verticaux comme « opérateurs de santé commune ». Malheureusement, le projet n'a pas été retenu pour financement par la Commission européenne.

Néanmoins, nombre d'éléments restent pertinents et ont été remobilisés dans d'autres cadres (voir section 5). En effet, le projet était parti du constat que les villes ont besoin de mener des actions permettant d'impliquer plus et mieux les habitants dans leurs politiques environnementales. Le défi consiste à redonner aux habitants la capacité de prendre part activement et agréablement aux transformations indispensables tant à leur santé individuelle, qu'à la santé sociale, qu'à celle des écosystèmes naturels.

La solution que le projet s'était proposé de tester en conditions réelles est le déploiement de « "Vertical Edible Gardens » (VEG), potagers compacts adaptés à la densité urbaine, comme catalyseur de cohésion sociale à l'échelle de communautés microlocales, dans un écosystème (ressources, fabrication, production). Cette approche constitue le caractère innovant du projet, de même que la capacité des VEG à être déployés dans de nombreuses typologies de lieux (balcons, cours, espaces publics ou privés) avec peu d'emprise au sol, ce qui permet d'envisager leur densification et ainsi d'étirer la trame verte urbaine dans les interstices de la Ville.

Le changement visé par le projet est l'encapacitation des habitants et acteurs locaux à la fabrication d'un écosystème urbain plus régénératif, abordable pour tous et source de multiples co-bénéfices. Ceci comprend la création de plusieurs filières et métiers ainsi qu'une économie locale de coopération. Il avait été prévu que le projet – baptisé VEG-CITY – développe une méthodologie qui permette la réplication et l'adaptation de la démarche à d'autres quartiers parisiens et à d'autres villes à l'échelle nationale et européenne.

4. DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PROJETS

S'appuyant aussi bien sur le travail mené dans le cadre du projet Biovallée que sur la préparation du projet VEG-CITY, Catharsis a élaboré, en association avec PHGD, Hagrath et l'Institut Michel Serres, deux projets soumis – sans succès – à des appels d'offres publics. Ces projets ont permis l'élaboration de deux concepts structurants, visant d'une part à définir, sans référence à un territoire particulier, les conditions de déploiement des potagers verticaux, d'autre part à généraliser la notion de territoire-école de la santé commune. Le point commun essentiel entre les deux concepts est la notion de « dialogue territorial », qui définit le cadre dans lequel des pratiques transformatrices, une fois appropriées concrètement, peuvent créer les conditions pratiques de la transformation effective des territoires.

5. RELATIONS AVEC LA SECTION FRANÇAISE DU CLUB DE ROME

En raison de la mise en suspens des activités de la Section, le partenariat avec Catharsis, quoique prolongé, n'a pas eu d'effet sur l'activité de l'association en 2023.